



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS
D'ARIÈGE-PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

Assemblée Générale ANCCAP 2022 le 01 Aout 2023

Présents : Mr Yves Berroche, IFCE

Liste des adhérents présents :

ADREIT Raymond
ANDREU Leopold
AUDABRAM Marie
BALANCA M. Hélène (adhérent solidaire)
BERNARD JClaude
BELGHOUL Karima (adhérent solidaire)
BOHIN Nathalie
BOUTIN Morgane
CHEVILLON Mathias
COMMENGE Patrice
DE MUNNIK Dorine
CHEVREL Loïc
GUAMIS François
HANBACH Karin
JAUBERT Isabelle
MARCONOT Claude
MILHORAT Priscilla
NAUDI Edwige
ODON Agathe
PRENAT Laurent
REBOLLO Pauline
REGIS Hélène
SALAMERO Sylvain
SALVINIEN Véronique
SIROTENKO Marie
SLETTEN Freia
THIERRY Chris
VIGNAUX Robert
VIGNAUX Jocelyne
ZELLER Andréa

Pouvoirs : Voir document joint.

Adhérents excusés : BOURRIANNE Fabrice, GENGE Amélie

Invités excusés :

Mme Christine TEQUI, Présidente du Conseil départemental de l'Ariège

Matthieu CRUEGE, directeur du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.
Sous-préfète de Saint Girons Mme Lupion

- Ouverture de la séance à 13 h.
- Le quorum est largement atteint.
- Vous trouverez la présentation par le VP jointe.

Ci-dessous un court résumé des points marquants par sujet.

BILAN MORAL 2022: Voté à l'unanimité.

Santé de l'élevage Castillonnais en 2022 : 30 naissances.
Registre SIRE du castillonnais : 62 saillies en race pure.

BILAN D'ACTIVITE 2022 : Voté à l'unanimité.

- Concours et Manifestations 2022
- Communication : réalisation avec l'aide du PNR un film court métrage.
- Catalogue des étalons :
Très peu d'exemplaires tirés, il doit être refait cette année après le concours de Prat pour y inclure les nouveaux étalons.
- Traction animale :
Epreuve de traction simplifiée obligatoire pour les candidats étalons.
- Stud-Book: Faits Marquants 2022 voir presentation slide 11.

BILAN FINANCIER : 16 abstentions.

- Aides ANCCAP 2022 : 90 demandes reçues, toutes contrôlées, et au final 85 dossiers payés pour l'année 2022.

PERSPECTIVES 2023

- Stud-Book: Standard : Modification du standard de la race slide 16
- Stud-Book: RZUE : Règlement Zootechnique de l'Union Européenne) remplace le terme « Stud-Book » par « Livre Généalogique » et « Organisme de Sélection » (OS) remplace « Association de Race ».
- Concours d'Elevage 2023
Il aura lieu au Centre Equestre de Prat-Bonrepaux les 21 et 22 octobre.
Tous les concours sont regroupés sur un week-end entier. Les dates ont été définies après consultation des éleveurs qui estiment.
 - Présentation des épreuves par Morgane BOUTIN
Interrogations de certains membres de l'assemblée sur l'efficacité des programmes de la SFET en matière de développement des races à très petits effectifs. A la suite de la présentation, l'assemblée est invitée à réfléchir sur la direction à prendre et l'efficacité des politiques menées.
 - Concours et Expositions 2023
 - Questions diverses
 - Etude SFET/IFCE : DivEquid (prélèvements ADN diffus pour le répertoire des races menacées)
 - Estives : dossier en cours
 - La parole à Yves Berroche pour l'IFCE : rappel du règlement en ce qui concerne les robes.

Rappel sur la nécessité aux étalonniers de déclarer les saillies en temps et en heure, de façon à délivrer les certificats de saillie aux éleveurs dès la première saillie. De même pour les éleveurs, nécessité de déclarer les naissances sous 15 jours

- Élections au Conseil d'Administration :
Lorsqu'on s'engage à administrer une association, il ne faut pas faire passer ses intérêts personnels avant ceux de l'association selon François Guamis.

7 Administrateurs à élire :

- 6 Sortants : F Guamis, P Rebollo, C Thierry, M Audabram, M Boutin, JC Bernard plus la place de Laurent.
- 13 Candidats : F Guamis, P Rebollo, C Thierry, M Audabram, M Boutin, L Chevrel, L Prenat, M Sirotenko, C Marconot, R Adreit, S Salaméro, A Genge, H Régis
Leurs professions de foi écrites ont été envoyées aux adhérents il y a 10 jours, afin de mieux connaître les candidats.

Il est demandé en séance aux candidats de se présenter oralement, ce qui a été fait.

Le Vote :

F Guamis	34 voix, élu.
P Rebollo	18 voix.
C Thierry	19 voix.
M Audabram	21 voix.
M Boutin,	18 voix.
L Chevrel	32 voix, élu.
L Prenat	27 voix élu.
M Sirotenko	11 voix.
C Marconot,	27 voix, élu.
R Adreit	27 voix, élu.
S Salaméro,	28 voix, élu.
A Genge	18 voix.
H Régis	21 voix, élue suite à second vote (ballotage avec M. Audabram).

La séance est levée à 17 heures.

Hélène Régis
Secrétaire de l'ANCCAP



Sylvain Salaméro
Président de l'ANCCAP

